

Sujet : [INTERNET] Méthanisation Naturalgie

Date : 23/03/2022 21:38

Pour : "pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr" <pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr>

Bonjour,

Dans le cadre de l'enquête publique en cours au sujet du projet de méthaniseur industriel sur la commune de Granvelle, porté par la société Naturalgie, je vous écris ce mail pour vous présenter mon avis **défavorable.**

Au vu des informations que j'ai pu me procurer dans la presse, grâce au dossier ICPE des porteurs de projets, et grâce au collectif vigilance méthanisation de la romaine, je trouve ce projet démesuré. Je n'approuve personnellement pas le principe d'accaparer des terres agricoles, donc la fonction première est de nourrir les Hommes et les animaux, afin de produire des cultures dans le but final est de produire du gaz. Il est dit dans ce projet que l'ensemble des intrants seront des intercultures, ne privant donc pas l'alimentation humaine et animale de la culture principale sur ces champs. Or en ayant en tête les rendements du seigle fourrager qui est l'interculture mentionné dans le projet, on se rend vite compte que les 1000 et quelques hectares qui seront cultivés pour alimenter le méthaniseur ne suffiront pas car les quantités d'intrants nécessaires sont bien au delà. D'autres parts, j'ai cru comprendre que la période entre l'implantation de cette interculture et sa récolte occupe une belle partie de l'année, ce qui laisse très peu de temps à la culture principale de se développer (un maïs ou un sorgo etc). Si celle ci n'arrive pas à maturité car implantée trop tard, elle sera à coup sûr ensilée afin de finir ... Dans le méthaniseur ! On est donc face à des terres exclusivement cultivées pour le méthaniseur. Enfin, on est face à une quasi monoculture, et ça on sait très bien que c'est le meilleur moyen d'épuiser les sols.

Cultiver des cultures pour les methaniser, est ce bien raisonnable quand il y a tant de personnes qui crèvent de faim dans le monde ?

Et que l'on ne vienne surtout pas nous dire que l'on ne peut pas nourrir tout le monde avec les rendements de l'agriculture biologique, quand on peut se permettre de cultiver pour methaniser.

Je continuerai en vous disant que je trouve ce projet et la façon dont il est conduit particulièrement hypocrite ! Le chiffre clé qui me fait dire ça est : 99tonnes d'intrants par jour. Alors que la législation en vigueur impose que cette installation soit soumise à autorisation et a contrôle au delà de 100 tonnes. C'est simplement la même hypocrisie que ces tarifs psychologique que l'on peut voir dans les supermarchés du genre 1€99!!

D'autant plus que la taille du méthaniseur décrit dans le dossier ICPE est surdimensionné pour les 36 000 tonnes d'intrants annuels annoncés. Comment ne pas se demander si les porteurs de projets ne vont pas déclarer seulement ces 99tonnes, mais les dépasser largement, puisque ils ne seront soumis qu'à autocontrôle..?

Troisièmement, je me pose la question du digestat, qui sera épandu sur ces champs. Ce déchet du procédé de méthanisation est très peu assimilable par le sol, et a de grande chance de venir pollué directement nos nappes phréatiques. On nous parle d'économies d'eau a notre petite échelle car il est évident que l'eau est un bien qu'il nous faut économiser des a présent. Mais comment expliquer a celui qui a juste un verre d'eau devant lui qu'il ne faut pas qu'il le boive trop vite car après il n'y en aura plus, alors que son voisin urine dans la bouteille pleine d'eau ?

Enfin, on nous vend les usines de méthanisation comme une source d'énergie renouvelable et verte, puisque cela produit du biogaz. Sur le principe même de la méthanisation, je suis d'accord, dans le sens où c'est un procédé permettant de transformer des effluents d'élevages en énergie. Cela est intéressant si l'énergie peut être réutilisée sur le site même (besoin en électricité de la ferme: éclairage bâtiment, refroidissement tank a lait, alimentation électrique salle de traite ou robot etc).

Mais madame la préfète, dans le cas présent, ensiler a plusieurs dizaines de km (jusqu'à 50) acheminer des cultures cultivées spécialement pour être méthanisées, en tracteur et en camion, puis extraire le digestat pour aller les stocker dans les 3 ou 4 sites prévus à cet effet, encore au moyen de tracteur et camion. Sans compter les véhicules nécessaires au semi, préparation du sol, désherbage, ensilage, épandage etc. En somme, brûler du gasoil pour faire du gaz, est ce tant que ça une énergie verte ?

Bien entendu, je n'ai pas pris le temps de m'étendre sur les conséquences du trafic routier que ça engendre, dans nos villages, au abords de nos écoles. Je ne vous ai pas parler non plus des 27kms de gazoducs nécessaires pour l'acheminement du gaz jusqu'à voray sur l'ognon, pour relier le réseau du grand Besançon.

Madame la préfète, par ce mail, je souhaite vous faire part de mon avis défavorable à ce projet, mais je souhaiterai aussi vous mettre devant vos responsabilités quant à ce projet démesuré, qui n'est qu'un pas de plus dans ce monde où l'on marche sur la tête.

Je vous rappelle que chaque membre de la commission CDPENAF a émis un avis défavorable, tout comme la chambre d'agriculture et la DDT.

Merci d'avoir pris le temps de me lire.

Sincères salutations.

Antoine Domartin